



Ville de VOUZIERS
Place Carnot – BP 20
08400 VOUZIERS

Rénovation de la salle BELLEVUE
51, rue de Condé

**Cahier des Clauses Techniques
Particulières
C.C.T.P.**

**Maître d'Ouvrage
Maître d'Œuvre**

Ville de VOUZIERS
Place Carnot – BP 20
08400 VOUZIERS
Tél. : 03 24 30 76 38
Fax : 03 24 30 76 59
sig@ville-vouziers.com

PHASE D.C.E

Date : 12 octobre 2015

SOMMAIRE

Préambule	4
Généralités	
Nature des travaux	4
Allotissement	4
Procédures techniques – Variantes	4
Remise des prix	4
Spécifications techniques	4
Conditions d'exécution des travaux	5
Clôture de chantier	5
Remise d'échantillons	5
Alimentation eau et électricité	5
Protections – Réfections	5
Évacuation des gravats	5
Coordination entre les entreprises	5
Réservations – Percements – Rebouchages- Scelllements	5
État des lieux	6
Accès au chantier	6
Nettoyage	6
Compte prorata	6
<u>Lot n° 1 : Démolition – Maçonnerie</u>	
1.1 Démolition – Dépose	7
1-2 Démolition des bacs à fleurs	7
1-3 Piquetage de l'enduit extérieur	7
1.4 Terrassement	7
1.5 Réseau EP	8
1.6 Réseau EU	8
1.7 Reprises en sous œuvre	8
1.8 Reprise d'allège	9
1.9 Reprise de seuil	9
1.10 Maçonnerie de briques creuses	9
1.11 Carrelage	9
1.12 Plinthe	9
1.13 Raccord de carrelage et de plinthe	10
1.14 Faïences	10
1.15 Pavage et dallage extérieurs	10
<u>Lot n° 2 : Isolation par l'extérieur</u>	
2.1 Type d'IPE	11
2.2 Type de pose	11
2.3 IPE enterrée	11
2.4 IPE en élévation	12
2.5 Points particuliers	12
<u>Lot n° 3 : Menuiseries extérieures</u>	
3.1 Dépose	13
3.2 Menuiseries neuves	13
3.3 Organigramme	15
<u>Lot n° 4 : Cloisons - Habillage - Faux-plafonds – Isolation des combles</u>	
4.1 Cloison en plaque de plâtre sur ossature métallique	16
4.2 Habillage en plaque de plâtre	16
4.3 Raccorde de plâtre	16
4.4 Plafond en plaque de plâtre sur ossature métallique	16
4.5 Plafond acoustique en plaque de plâtre sur ossature métallique	16
4.6 Isolation des combles	17
4.7 Blocs porte	17
<u>Lot n° 5 : Menuiserie intérieure</u>	
5.1 Dépose	18
5.2 Bloc porte 1 vantail simple	18

5.3	Bloc porte 1 vantail coupe-feu ½ h	18
5.4	Vantaux porte double	18
5.5	Signalétique	19
5.6	Butoir de porte	19
5.7	Aménagement de placard	19
5.8	Trappe d'accès technique	19
5.9	Plancher technique	19
5.10	Mur décoratif	19
5.11	Plan de lavabo	19
5.12	Tablette de fenêtre	20
5.13	Cloison extensible	20
5.14	Habillage divers	20
5.15	Miroir	20
5.16	Patère	20
5.17	Tapis brosse	20

Lot n° 6 : Plomberie – Sanitaires

6.1	Branchement d'eau	21
6.2	Démolition – Dépose	21
6.3	Vidange	21
6.4	Distribution	21
6.5	Cuvette WC	21
6.6	Cuvette WC rehaussée	22
6.7	Lavabo	22
6.8	Vasque	22
6.9	Lave-mains PMR	22
6.10	Vidoir à grille	22

Lot n° 7 : Chauffage central

7.1	Installations conservées	23
7.2	Dépose d'installations	23
7.3	Réseau gaz extérieur	23
7.4	Bases de calcul	23
7.5	Réseau de distribution	24
7.6	Radiateur acier	24
7.7	Ventilo-convecteur	24
7.8	Isolation	24
7.9	Sonde extérieure	24

Lot n° 8 : Électricité – VMC

8.1	Tableau de chantier	25
8.2	Dépose	25
8.3	Principe de distribution	25
8.4	Alimentation	25
8.5	TGBT	25
8.6	Circuit conservés	26
8.7	Prise de terre et réseau de terre	26
8.8	Liaison équipotentielle	26
8.9	Prise de courant	26
8.10	Commande d'éclairage	26
8.11	Appareils d'éclairage	26
8.12	Téléphone	27
8.13	Éclairage de secours	27
8.14	Alarme incendie	27
8.15	VMC	27

Lot n° 9 : Peinture

9.1	Travaux préparatoires	28
9.2	Peinture	28
9.3	Peinture décorative	29
9.4	Vernis	29
9.5	Vernis	29
6.7	Nettoyage général	29

PREAMBULE

La salle BELLEVUE a été construite en 1979 pour un usage associatif et pour des manifestations publiques et familiales.

C'est un Établissement Recevant du Public (ERP) de type L et N classé en 4^{ème} catégorie destiné à recevoir un effectif de 200 personnes maximum.

À ce titre, la réouverture de cet établissement au public est soumise à l'accord de la commission départementale de sécurité et d'accessibilité. Les observations et remarques seront reprises par les entreprises dans les meilleurs délais possibles sans surcoût.

Il est situé au centre du parc Bellevue ouvert au public comportant une aire de jeux, des terrains de pétanque, un terrain de tennis et d'un mur de frappe et des espaces verts. Ce parc est accessible aux piétons à partir de la rue de Condé et de la rue Paul Drouot, l'accès des véhicules est réservé aux utilisateurs de la salle, ils peuvent y accéder après ouverture de barrières.

Aujourd'hui cet immeuble fait l'objet d'une réflexion sur les travaux de rénovation à apporter pour le rendre attractif et agréable et surtout accessible aux PMR.

GÉNÉRALITÉS

Nature des travaux :

La rénovation de cet établissement porte principalement sur trois axes :

- Accessibilité des PMR ;
- Améliorations thermiques ;
- Améliorations phoniques de la grande salle.

Allotissement

Les travaux à réaliser sont scindés en 9 lots :

- Lot n°1 : Démolition - Maçonnerie
- Lot n°2 : Isolation par l'extérieur
- Lot n°3 : Menuiseries extérieures
- Lot n°4 : Cloisonnement – Faux-plafonds - Isolation
- Lot n°5 : Menuiserie intérieure
- Lot n°6 : Plomberie – Sanitaires
- Lot n°7 : Chauffage central
- Lot n°8 : Électricité – VMC
- Lot n°9 : Peinture

Les quantités sont données à titre indicatif, il appartiendra aux intervenants de les vérifier avant chiffrage.

Procédures techniques – Variantes :

Les entrepreneurs se seront rendus sur les lieux. Ils pourront proposer des variantes techniques de qualité équivalente. Ils répondront obligatoirement sur la solution demandée, la variante proposée devant obligatoirement apporter des améliorations à la solution de base.

Remise des prix :

Les bordereaux de prix respecteront les lots, et feront apparaître distinctement les différents postes décrits dans le CCTP. En cas de besoins, un sous détail peut être utilisé.

Les variantes seront chiffrées en complément.

Spécifications techniques :

Les travaux décrits dans le présent CCTP seront exécutés conformément aux textes officiels, spécifications, prescriptions techniques et fonctionnelles connues au jour de la remise de l'offre (C.C.T.G - "D.T.U - Avis Techniques - Règlement de sécurité incendie – Normes NF, NF EN, etc.. -

CSTB – Règles et prescriptions des fabricants - et tout autre document applicable).

Le respect des spécifications techniques en usage et la parfaite exécution des travaux demandés par le Maître d'Œuvre ne pourra pas faire l'objet de plus-value quelques en soient les difficultés d'exécution rencontrées ou d'autres raisons évoquées.

Conditions d'exécution des travaux :

L'entrepreneur est tenu de se rendre sur place pour prendre connaissance des lieux existants à rénover et des conditions particulières liées à l'accès, au terrain, au site.

Le bâtiment Bellevue sera vide de toute activité mais le parc Bellevue restera ouvert au public.

Les entreprises travaillant en période hivernale, un chauffage hors gel sera assuré.

Clôture de chantier :

Une clôture de chantier sera installée par le titulaire du lot n°2 : Isolation par l'extérieur pour sécuriser le chantier de pose de l'isolation par l'extérieure et des travaux qui y sont liés.

Remise d'échantillons :

En cours de chantier et dans les délais demandés, les entrepreneurs remettront au Maître d'Œuvre les échantillons des matériaux utilisés (faïences, carrelages, sanitaires, luminaires, dalles de faux-plafond, quincaillerie, etc.) pour choix et validation. Les échantillons seront accompagnés des fiches techniques du produit précisant les marques, modèles, types et caractéristiques détaillées ainsi que les domaines d'utilisation.

Les commandes réalisées sans validation portée au compte rendu de chantier ou par écrit seront faites sous la responsabilité de l'entreprise.

Alimentation eau et électricité :

La fourniture d'eau et d'électricité est faite gracieusement par la Ville de Vouziers à partir du chantier.

La mise en place et la dépose du robinet d'alimentation en eau est à la charge du lot plomberie.

Le lot électricité a la charge de l'installation, de l'entretien et de la dépose d'un tableau électrique normalisé raccordé au réseau existant.

Protections – Réfections :

Chaque entrepreneur veillera à protéger les ouvrages existants conservés ou ceux déjà réalisés et assurera la protection des siens.

Des protections pourront être exigées par le Maître d'Ouvrage, notamment une clôture autour des véhicules, matériaux et outillage occupant l'espace public autour de l'immeuble.

Les dommages constatés sur le chantier ou hors du chantier seront à la charge du ou des responsables.

Évacuation des gravats :

Les entreprises assureront l'évacuation des produits de démolition et les appareillages démontés aussi souvent que nécessaire pour la bonne marche et tenue du chantier et à la demande du Maître d'Ouvrage.

L'ensemble des gravats et matériels provenant du chantier sera valorisé auprès de la déchèterie intercommunale de Vouziers. La production de justificatifs pourra être demandée par le Maître d'Œuvre.

Coordination entre les entreprises

Les échanges entre les différents corps d'état seront effectifs avant et durant les travaux. Chaque entrepreneur se mettra en rapport en temps voulu avec le ou les corps d'état ou le Maître d'Œuvre afin d'obtenir ou de fournir les informations utiles à l'exécution de son ouvrage ou des autres corps d'état.

À aucun moment, aucun entrepreneur ne pourra se prévaloir d'un manque de renseignements pour ne pas effectuer des prestations demandées ou ne pas fournir des renseignements, plans, dessins

ou informations utiles et nécessaires aux autres corps d'état.

Réservations – Percements – Rebouchages- Scellements

Les entrepreneurs auront à leur charge l'exécution des percements, trous, percements, scellements et rebouchages liés à leur lot.

Les percements seront réalisés dans le respect de l'ouvrage exécuté et au minimum des besoins.

Les fourreaux seront scellés à fleur des parois ou avec une saillie de 15 mm au-dessus du carrelage, un joint de calfeutrement sera à faire au deux faces.

Les scellements seront faits de manières appropriées avec des matériaux adaptés à la nature de la paroi traversée.

Tout percement fera l'objet d'un rebouchage soigné : tuyau d'assainissement, alimentation d'appareil sanitaire, gaine électriques, tuyau de chauffage, etc....

À la demande d'autres lots et avant réalisation de l'ouvrage, des réservations pourront être faites sans plus-value.

État des lieux :

Un état des lieux sera établi à l'ouverture du chantier par le Maître d'Œuvre. Les souillures, dégradations, taches constatées seront mentionnée aux comptes-rendus de chantier avec remise en état par les entreprises responsables ou par la Ville de Vouziers aux frais des entrepreneurs responsables.

Accès au chantier

L'accès au chantier se fera par la rue Paul Drouot. Les véhicules pourront stationner sur le parking à côté de la salle et occasionnellement sur le parvis devant la salle. Les entrepreneurs veilleront à ce que la barrière d'accès soit refermée après chaque passage afin d'éviter à d'autres véhicules de pénétrer dans l'enceinte du parc Bellevue réservée aux piétons.

Le chantier sera systématique fermé à l'aide des trousseaux de clefs remis aux entreprises.

Nettoyage :

Chaque entreprise assurera le nettoyage du chantier et de ses accès.

En cas de défaillance, le Maître d'Œuvre pourra, après mise en demeure, faire effectuer le nettoyage aux frais de l'entreprise défaillante.

Compte prorata

Sans objet

Lot n°1 : Démolition – Maçonnerie

1.1 -Démolition – Dépose

Démolition manuelle ou mécanique selon plan et directives du Maître d'Œuvre y compris sortie, chargement et évacuation des gravats en déchèterie intercommunale :

- Cloison des sanitaires en briques plâtrières enduites 98 m².
- Plafond des sanitaires en plaques BA 13 clouées sur solivettes 37 m².
- Blocs portes isoplans des sanitaires 9 u.
- Faux-plafond, isolation de la grande salle 144 m²
- Isolation sur plafond s conservées 160 m²
- Ossature partielle de la grande salle 110 m².
- Carrelage des sanitaires projetés 24 m²
- Regard EP 4 u.
- Caniveau acodrain 1 u.

1-2 Démolition des bacs à fleurs

Pour garantir une meilleure continuité de l'IPE et réduire les infiltrations, les bacs à fleurs en BA seront démolis.

La prestation comprend :

- La démolition au marteau pneumatique ou électrique de la partie saillante du bac à fleurs ;
- L'évacuation des gravats.

Localisation : bac à fleurs du patio 6 u.
bacs à fleur de l'entrée 1 u.

1-3 Piquetage de l'enduit extérieur

En vue de la pose de l'isolation par l'extérieur, l'enduit existant dégradé par endroit sera à supprimer sur l'ensemble des façades compris tableaux et voussures.

La prestation comprend :

- L'échafaudage réglementaire ;
- Le piquetage de l'enduit plâtre « Lutèce Project » conduisant à la mise à nu de la maçonnerie de brique y compris des tableaux et voussures ;
- Les réparations ponctuelles et rebouchages de la maçonnerie de briques creuses ;
- L'évacuation des gravats.

Localisation : ensemble du bâtiment 280 m².

1.4 Terrassement

Pour le lot n° 2 : Isolation par l'extérieur, le dégagement des pieds de mur est nécessaire. À titre indicatif une fouille de 0,60 m de large par 0,60 de profondeur est demandée, à confirmer par le titulaire du lot n° 2. Le terrassement s'arrêtera à la partie supérieure de la semelle de fondation.

La prestation comprend :

- Le tri des produits de terrassements par nature, stockage sur place, sans gêne pour les autres lots ou évacuation avant remise en place soigneusement compactés ;
- Le dallage et le pavage existants seront soigneusement déposés et stockés en vue de réemploi ;
- Les ouvrages rencontrés seront conservés dans la mesure du possible.

Localisation : terrassement 110 ml.
dépose pavés ciment 16 m²
dépose dalles ciment 12 m²
dépose pavés terre cuite 28 m²

1.5 Réseau EP

Modification des raccordements des descentes d'eau aux regards EP compris :

- démolition du raccordement existant au regard ;
- percement du regard ;
- façon de raccordement et scellement d'un raccordement PVC.

Localisation : à chaque regard EP 6 u.

Remplacement de tampon sur regard EP béton existant par des tampons fonte 125 kn scellés

Localisation : regard EP 6 u.

Construction de regard d'assainissement sur réseau EP existant compris élément de regard préfabriqué ou coulé en place, façon de cunette, cadre et tampon font 125 kn, raccordement des tuyaux en place.

Localisation : regard EP 3 u.

1.6 Réseau EU

Création d'un réseau d'EU enterré.

Principe : chaque appareil sanitaire sera raccordé.

La prestation comprend :

- La fourniture d'un plan de principe, après concertation avec le titulaire du lot n° 6 plomberie-sanitaires, indiquant les diamètres, les pentes et l'arborescence du réseau, à faire valider par le Maître d'Œuvre ;
- La déconnection du réseau existant au droit du regard de visite et les obstructions au mortier de ciment des arrivées abandonnées ;
- La démolition du dallage ;
- La réalisation de tranchée ;
- La pose de tuyau PVC sur lit de sable avec enrobage, rebouchage et compactage. L'implantation sera conforme au plan et indications données par le lot n° 6 Plomberie – Sanitaires ;
- Le raccordement sur le réseau existant ;
- La réfection du dallage compris la reprise du film polyane et des armatures, mortier de ciment dosé à 300 kg/m³ façon de talochage et toutes sujétions.

Localisation : sanitaires à créer 1 ens.

Construction de regard d'assainissement sur réseau EU existant compris élément de regard préfabriqué ou coulé en place, façon de cunette, cadre et tampon font 125 kn, raccordement des tuyaux en place.

Localisation : regard EU 1 u.

1.7 Reprise en sous œuvre

Agrandissement de la porte d'entrée du WC PMR extérieurs de 0,77 x 2,15 m. pour un accès PMR.

La prestation comprend :

- La mise à nu du linteau ;
- L'étayage avant le renforcement de son appui ;
- Le sciage des tableaux pour une largeur de passage de 0,95 x 2,15 m fini avec isolation par l'extérieur en tableau ;
- Le dressage des tableaux par un enduit ciment finement taloché.

Nota : l'entrepreneur chiffrera pour mémoire, la réfection totale du linteau.

Localisation : WC PMR extérieur 1 u.

I.8 Reprise d'allège

Modification d'allège pour recevoir la menuiserie extérieure du lot n° 3 Menuiseries extérieures et la tablette bois prévue au lot n° 5 Menuiserie intérieure.

La prestation comprend :

- La démolition de l'appui ciment ;
- La recharge en ciment ;
- L'évacuation de gravats.

Localisation : fenêtre grande salle 8 u.

I.9 Reprise de seuil

Modification de seuil pour recevoir la menuiserie extérieure du lot n° 3.

La prestation comprend :

- La démolition du seuil ciment ;
- La reprise du dallage en ciment ;
- L'évacuation de gravats.

Localisation : porte du patio 5 u.
porte office 1 u.
porte WC PMR 1 u.
porte d'entrée 2 u.

I.10 Maçonnerie de briques creuses

La modification apportée à certaine ouvertures nécessite une maçonnerie de briques creuses pour reconstituer les tableaux des ouvertures.

La prestation comprend :

- Le nettoyage de la maçonnerie d'origine ;
- La maçonnerie de briques creuses compris liaison dans celle d'origine ;
- Le dressage des faces si nécessaire ;

Localisation : issue de secours 2 u.
châssis fixe de l'entrée 1 u.
claustra chaufferie 1 u.
claustra rangement 1 u.
fenêtre patio 6 u.

1.11 Carrelage

La prestation comprend :

- La préparation du support ;
- La fourniture de carrelage en grès cérame. Le choix de la couleur sera soumis au Maître d'Œuvre ;
- La pose scellée ;
- Les joints de fractionnement en aluminium et de désolidarisation en mousse en périphérie ;
- La façon de jointoiement.

Le choix de carrelage se fera dans la gamme *NOVOCERAM Standard 20 x 20* épaisseur 7,6 mm classement U4 P4 E3 C2 ou équivalent.

Localisation : sanitaires à créer 24 m².

1.12 Plinthe

La prestation comprend :

- La préparation du support ;
- La fourniture et de plinthes en grès cérame de 10 cm de hauteur. Le choix de la couleur sera soumis au Maître d'Œuvre ;
- La pose collée au mortier colle ;

- La façon de jointoiment ;
- Les plinthes seront de même qualité que le carrelage.

Localisation : sanitaires à créer 45 ml.

1.13 Raccord de carrelage et de plinthe

La prestation comprend :

- La préparation du support ;
- La fourniture de carrelage en grès émaillé de dimensions et de couleur proche du carrelage en place. Le choix sera soumis au Maître d'Œuvre ;
- La pose scellée compris coupes ;
- La façon de jointoiment.

Localisation : seuils des portes du patio 5 u.
porte office 1 u.

1.14 Faiences

La prestation comprend :

- La préparation du support ;
- La fourniture de faïence brillante. Le choix des couleurs sera soumis au Maître d'Œuvre ;
- La pose ajustée au mortier colle ;
- La baguette PVC d'habillage périphérique ;
- La façon de jointoiment coloré selon le choix du Maître d'Œuvre ;

Le choix de la faïence se fera dans la gamme *NOVOCERAM Iridium* 20 x 20 classement U2 P3 E3 C2 ou équivalent.

Localisation : sanitaires à créer 30 m².

1.15 Pavage et dallage extérieurs

Suite à l'intervention du lot n° 2 : isolation par l'extérieur, reconstitution des sols à l'identique comprenant :

- Le respect de l'IPE.
- La reconstitution des sols avec les matériaux extraits, leur compactage soigné ;
- La prise en compte des réseaux existants ;
- La pose des pavés et des dalles de réemploi compris coupes, ajustement ;

Localisation : dalles ciment 12 m².
pavés ciment 16 m².
pavés terre cuite 28 m².

Lot n°2 : Isolation par l'extérieur

2.1 Type d'IPE

Mise en place d'un complexe d'isolation thermique par l'extérieur sur l'ensemble du bâtiment de marque *La Seigneurie* type *Revitherm* ou équivalent.

Après travaux, l'ensemble des parois du bâtiment devront avoir un coefficient $R \geq 4$.

2.2 Type de pose

La pose demandée est une pose collée à l'enduit colle selon les préconisations du fabricant.

L'entreprise réceptionnera le support décapé de l'enduit *Lutèce Project* par le lot n° 1 Démolition-Maçonnerie.

Au vu du bâtiment, l'entreprise pourra proposer une pose calée-chevillée avec conservation de l'enduit *Lutèce Project* adhérent. Cela fera l'objet d'une variante à l'offre.

2.3 IPE enterrée

L'entrepreneur assurera la fourniture de tous les matériaux nécessaires, leur approvisionnement, leur stockage dans de bonnes conditions et de leur mise en œuvre selon les règles de l'art et les préconisations du fabricant.

La prestation comprend :

- La réception de la fouille réalisée par le lot n° 1 démolition maçonnerie ;
- Le nettoyage soigné du support ;
- La mise en place d'une étanchéité sur la maçonnerie ;
- Le traitement des pieds de mur par IPE marque *La Seigneurie* type *Revitherm IsoEnt* ou équivalent
- La fixation à la colle bitume des panneaux isolants avec face avant thermoformée et géotextile de 10 cm d'épaisseur minimum à raison de 16 plots/m², pose en coupe de pierre et harpage des angles. Rebouchage à la mousse polyuréthane expansée des défauts, ponçage si nécessaire ;
- La mise en place d'une bande de mousse pré-imprégnée sous le rail de départ ;
- Le traitement de l'étanchéité et de l'isolation soigné autour des tuyaux et des ouvrages rencontrés ;
- L'enduit colle avec *Armature 150* et deux couches de *Perloxane* ;
- Et toutes autres sujétions utiles à la parfaite réalisation.

Localisation : en périphérie du bâtiment 106 ml.

2.4 IPE en élévation

L'entrepreneur assurera la fourniture de tous les matériaux nécessaires, leur approvisionnement, leur stockage dans de bonnes conditions et de leur mise en œuvre selon les règles de l'art et les préconisations du fabricant.

La prestation comprend :

- La réception du support préparé au lot n° 1 ;
- Le traitement des murs courants par IPE marque *La Seigneurie* type *Revitherm* ou équivalent;
- La fixation du rail de départ en acier galvanisé ;
- La fixation à l'enduit-colle des panneaux isolants type *Polygraphy* ou équivalent de 12 cm d'épaisseur minimum à raison de 16 plots/m², pose en coupe de pierre et harpage des angles. Rebouchage à la mousse polyuréthane expansée des défauts, ponçage si nécessaire ;
- La mise en place d'armature de renfort type *Armature HR* compris couche de base supplémentaire sur l'ensemble des façades ;
- La mise en place du revêtement de finition ;
- Les couleurs seront au choix du Maître d'Ouvrage ;
- Et toutes autres sujétions utiles à la parfaite réalisation.

Localisation : façades du bâtiment 255 m².

2.5 Points particuliers

L'entrepreneur assurera la fourniture de tous les matériaux nécessaires, leur approvisionnement, leur stockage dans de bonnes conditions et de leur mise en œuvre selon les règles de l'art et les préconisations du fabricant.

La prestation comprend :

- La mise en place de joint à expansion de type *Compriband TRS PC* au contact des menuiseries et des maçonneries ;
- La mise en place de bavette au droit des fenêtres et châssis posés au nu extérieur de la maçonnerie, au droit des claustras conservés et du coffret GRDF ;
- Le traitement des points singuliers par profilés d'angle en PVC, des mouchoirs aux angles de baies, etc. ;
- En façade ouest, les réseaux gaz et ses accessoires seront déposés et reposé par le titulaire du lot n° 7 Chauffage central qui fournira au présent lot le calepinage des fixations à prévoir.
- Les inclusions pour fixation de plaques, de descentes d'eau, grilles de ventilation, etc. Leurs positions seront vues avec le Maître d'Œuvre ou les entreprises concernées ;
- Le prolongement des gaines de ventilation des locaux et du vide sanitaire ;
- La dépose et la repose des descentes d'eau ;
- La dépose, la fourniture et la pose de grilles de ventilation en acier ou en fonte ;
- La pose de cours anglaises polyester réglées au niveau fini ;
- Les modifications de zinguerie et de couverture nécessaires ;
- Et toutes autres sujétions.

Localisation : bâtiment

1 ens.

Lot n°3 : Menuiseries extérieures

3.1 -Dépose

Dépose et évacuation en déchèterie des menuiseries extérieures en bois, cadres et ouvrants :

- Fenêtres OF avec imposte 8 u.
- Châssis fixes 7 u.
- Portes fenêtres 5 u.
- Châssis à soufflets 5 u.
- Portes d'entrée 2 u.
- Porte sanitaires PMR et de l'office 2 u.

3.2 Menuiseries neuves

Toutes les menuiseries extérieures en bois labélisé FSC-PEFC Bois seront à réaliser sur mesures. Elles auront un $U_w \leq 1,80$.

Les cotes sont données à titre indicatif, elles seront levées par l'entreprise titulaire de ce lot avant mise en fabrication.

Les dessins des menuiseries seront transmis au Maître d'Œuvre pour validation.

Les menuiseries seront posées en tunnel au nu extérieur de la maçonnerie.

Les fixations des menuiseries et de leurs accessoires seront adaptées au type de support, au type de menuiserie et à leur disposition par rapport au gros œuvre.

Le raccordement sur la bavette posée par le lot n° 2 Isolation par l'extérieur sera convenu.

Le calfeutrement sera fait de façon optimum avec des produits adaptés et labélisés SNFJ, Acotherm ou Cekal.

Un raccord de plâtre avec baguettes d'habillage en bois seront réalisés à l'intérieur pour les châssis à soufflet posés au nu intérieur.

Les menuiseries vitrées seront équipées de verres faiblement émissifs de type 4/16/4 Argon ($U_g 1,1$).

Les verres seront transparents pour toutes les menuiseries, sauf pour les sanitaires et rangement où ils seront translucides. Selon leurs dispositions, l'entreprise prévoira des verres sécurit aux deux faces.

Les grilles d'entrée d'air seront calibrées selon les indications du lot n° 8 Électricité-VMC.

La quincaillerie sera prévue pour un usage public intensif.

Une couche d'impression sera appliquée sur l'ensemble des menuiseries avant leur pose. Les menuiseries fabriquées industriellement seront pré-peintes.

- Bloc porte d'entrée de 1500 x 2150

Fourniture et pose d'une porte en bois exotique à lasurer avec panneau plein en partie basse et vitrage isolant sécurit en partie haute s'ouvrant à l'extérieur.

Menuiserie adaptée aux PMR : franchissement, préhension, visibilité, etc.

Serrure encastrée 3 points avec canon européen sur organigramme.

Serrure anti panique extra plate 3 points avec manœuvre extérieure par béquille forme U et canon européen sur organigramme.

Crémone en applique à levier rotatif sur vantail semi-fixe.

Ferrage par 4 fiches réglables dans les trois axes.

Ferme-porte sur vantail principal à came et bras à glissière

Localisation : entrée principale 2 u.

- Bloc porte d'issue de secours de 1000 x 2150

Fourniture et pose d'une porte en bois exotique à peindre avec panneau plein en partie basse et vitrage isolant sécurit en partie haute s'ouvrant à l'extérieur.

Menuiserie adaptée aux PMR : franchissement, préhension, visibilité, etc.

Serrure anti panique extra plate 3 points avec manœuvre extérieure par béquille forme U et canon européen sur organigramme.

Ferrage par 4 fiches réglables dans les trois axes.

Localisation : issue de secours 2 u.

- Bloc porte 1200 x 2150

Fourniture et pose d'une porte à 2 vantaux en bois exotique à peindre avec panneau plein en partie basse et vitrage isolant sécurit en partie haute s'ouvrant à l'intérieur.
Menuiserie adaptée aux PMR : franchissement, préhension, visibilité, etc.
Serrure encastrée 3 points avec canon européen sur organigramme.
Béquille double forme U en inox *Vachette Linox 492* ou équivalent.
Crémone en applique.
Ferrage par 4 fiches réglables dans les trois axes.

Localisation : porte fenêtre donnant sur le patio 3 u.

- Bloc porte de 950 x 2150

Fourniture et pose d'une porte en bois exotique à lasurer à frise verticale et oculus de 800 x 300 isolant sécurit dépoli en partie haute s'ouvrant à l'intérieur.
Menuiserie adaptée aux PMR : franchissement, préhension, visibilité, etc.
Serrure encastrée 5 points avec canon européen sur organigramme.
Béquille double forme U en inox *Vachette Linox 492* ou équivalent.
Béquille allongée dans WC PMR extérieur côté intérieur.
Verrou de condamnation intérieur en applique.
Ferrage par 4 fiches réglables dans les trois axes.
Ferme porte à came et bras à glissière avec arrêt mécanique modèle *Dorma TS 90 BC* ou équivalent sur la porte de l'office

Localisation : WC PMR extérieur 1 u.
office 1 u.

- Fenêtre 1200 x 1750 OF + IS

Fourniture et pose d'une fenêtre en bois exotique à peindre ouvrant à la française avec imposte à soufflet de 450 de hauteur.
Crémone à larder à verrouillage haut et bas et à galet, gâches encastrées et poignée en aluminium à entrebâilleur.
Ferme imposte à tringle type OL 90, boîte compas, tringles et levier posés en ébrasement.
Ferrage par 4 fiches réglables dans les trois axes.

Localisation : grande salle 5 u.

- Châssis 1200 x 1750 CF

Fourniture et pose d'un châssis fixe en bois exotique à peindre.

Localisation : grande salle 3 u.

- Fenêtre 1200 x 1650 CF + IS

Fourniture et pose d'un châssis fixe en bois exotique à peindre avec imposte à soufflet de 450 de hauteur.
Ferme imposte à tringle type OL 90, boîte compas, tringles et levier posés en ébrasement.
Ferrage par 4 fiches réglables dans les trois axes.

Localisation : baies donnant sur le patio 6 u.

- Fenêtre 1300 x 900 OS

Fourniture et pose d'une fenêtre en bois exotique à peindre à soufflet.
Ferrage par 4 fiches réglables dans les trois axes.
Ferme imposte à tringle type OL 90, boîte compas, tringles et levier.
Ouverture complète pour nettoyage.
À peindre extérieurement avant pose.

Localisation : office 2 u.

- Fenêtre 800 x 600 OS

Fourniture et pose d'une fenêtre en bois exotique à peindre à soufflet.
Ferrage par 4 fiches réglables dans les trois axes.
Ferme imposte à tringle type OL 90, boîte compas, tringles et levier.
Ouverture complète pour nettoyage.
À peindre extérieurement avant pose.

Localisation : sanitaires Femmes 2 u.

- Fenêtre 1100 x 600 OS

Fourniture et pose d'une fenêtre en bois exotique à peindre à soufflet.
Ferrage par 4 fiches réglables dans les trois axes.
Ferme imposte à tringle type OL 90, boîte compas, tringles et levier.
Ouverture complète pour nettoyage.
À peindre extérieurement avant pose.

Localisation : rangement 1 u.

3.3 Clefs sur organigramme

Mise en place de serrures hiérarchisées sur organigramme sur l'ensemble des portes du bâtiment.
Fourniture et installation de serrures hiérarchisées sur organigramme sur l'ensemble des portes du présent lot y compris la porte de la chaufferie conservée.
Fourniture de 10 cylindres au titulaire du lot n° 5 Menuiserie intérieure.
Les cylindres seront de type *Gera 3000* ou équivalents, livrés avec carte de propriété.
L'entreprise fournira un cylindre supplémentaire par dimension pour dépannage et 10 passes généraux.

Lot n°4 : Cloisons - Habillage - Faux-plafonds – Isolation des combles

3.1 Cloison en plaque de plâtre sur ossature métallique

Cloisons de distribution en plaques de plâtre haute dureté 13 mm simple peau vissées sur ossature métallique galvanisée selon plan compris implantation.

Parement en simple ou en double peau selon classement CF à obtenir.

La mise en place des blocs portes se fera en concert avec le lot n° 5 Menuiserie intérieure.

Les réservations communiquées par les autres lots seront respectées.

Mise en place d'un isolant phonique en laine de verre de 45 mm.

Traitement des joints par bande à joint papier et enduit préconisés par le fabricant.

Protection par bande armée des angles saillants.

Raccords de plâtre soigneusement lissés en raccord sur cloisons et murs conservés.

<u>Localisation</u> : sanitaires	36 m².
local ménage CF 1h00	3 m².
rangement CF 1h00	16 m².

3.2 Habillage en plaque de plâtre

Doublage des tableaux et voussures intérieurs par plaques de plâtre standard 13 mm collées par plote de mortier adhésif sur maçonnerie de briques.

Raccord sur enduit plâtre existant.

Protection par bande armée des angles saillants.

<u>Localisation</u> : porte-fenêtre du patio	5 u.
fenêtre grande salle	8 u.
châssis fixes sur patio	6 u.
porte office	1 u.
porte WC PMR	1 u.
porte d'entrée	2 u.

3.3 Raccords de plâtre

Façon de raccords de plâtre manuel en réparation ou en raccord sur des ouvrages neufs.

<u>Localisation</u> : selon nécessité	3 m².
---------------------------------------	-------

3.4 Plafond en plaque de plâtre sur ossature métallique

Plafond en plaques de plâtre standard 13 mm à 4 bords amincis vissées sur ossature métallique galvanisée selon plan compris implantation.

Fixation des ossatures par suspentes sur solivage existant.

Parement en simple ou en double peau selon classement CF à obtenir.

Les réservations communiquées par les autres lots seront respectées.

Traitement des joints par bande papier et enduit préconisés par le fabricant.

<u>Localisation</u> : sanitaires	24 m².
local ménage	1 m².
rangement CF 1h00	10 m².

3.5 Plafond acoustique en plaque de plâtre sur ossature métallique

Plafond en plaques de plâtre type *Placoplatre Gyptone Activ'Air Quattro 41* ou équivalent, 13 mm à 4 bords amincis vissées sur ossature métallique galvanisée selon plan compris implantation.

Raccords latéraux en plaques standard si nécessaire.

Fixation des ossatures par suspentes sur solivage existant sur la partie conservée.

Ossature primaire sur la partie à modifier.

Habillage de la charpente apparente par plaques standard vissées sur ossature métallique galvanisée.

Les réservations communiquées par les autres lots seront respectées.

Lot n°5 : Menuiserie intérieure

5.1 Dépose

Dépose soignée de bloc-porte existant et évacuation.

<u>Localisation</u> : rangement	1 u.
local technique	1 u.

Dépose de vantaux de porte double et évacuation.

<u>Localisation</u> : accès grande salle	2 u.
accès petite salle	1 u.

La fixation des huisseries au sol et sur les cloisons existantes sera à la charge du présent lot, la fixation sur les cloisons à ossature métallique sera à la charge du lot réalisant les cloisons, sous le contrôle du titulaire du présent lot.

5.2 Bloc porte 1 vantail simple

Vantail à âme alvéolaire en réseau de nid d'abeille, cadre sapin, revêtement 2 faces en panneaux de fibre de bois dur prépeints, épaisseur 40 mm.

Huisserie ou bâti en sapin.

Ferrage par paumelle ordinaire.

Serrure pêne dormant ½ tour à canon européen sur l'organigramme général.

Garniture en aluminium finition brossée, béquille double forme U à plaque modèle *Vachette Linox 492* ou équivalente.

Serrure et béquille double identique à condamnation pour cabine WC.

<u>Localisation</u> : sanitaires F et H - 83	2 u.
WC PMR - 93	1 u.
rangement - 93	2 u.
WC - 83	3 u.

5.3 Bloc porte 1 vantail coupe-feu ½ h

Vantail à âme alvéolaire en réseau de nid d'abeille, cadre sapin, revêtement 2 faces en panneaux de fibre de bois dur prépeints, épaisseur 40 mm.

Huisserie ou bâti en sapin.

Ensemble coupe-feu 1/2 h.

Ferrage par paumelle ordinaire.

Serrure pêne dormant ½ tour à canon européen sur l'organigramme général.

Garniture en aluminium finition brossée, béquille double à plaque modèle *Vachette Linox 492* ou équivalente.

Ferme porte avec bras à glissière modèle *Levasseur HL 205* ou équivalent adapté aux caractéristiques de la porte.

<u>Localisation</u> : rangement - 73	1 u.
local ménage - 93	1 u.
local technique - 63	1 u.

5.4 Vantaux porte double

Vantail à âme alvéolaire en réseau de nid d'abeille, cadre sapin, revêtement 2 faces en panneaux de fibre de bois PMRdur prépeints, épaisseur 40 mm.

Huisserie ou bâti existant conservé nécessitant un ajustement des vantaux neufs.

Ferrage par paumelle ordinaire.

Serrure pêne dormant ½ tour à canon européen sur l'organigramme général.

Garniture en aluminium finition brossée, béquille double à plaque modèle *Vachette Linox 492* ou équivalente.

Crémone en applique à poignée rotative sur vantail semi-fixe.

Ferme porte avec bras à glissière modèle *Levasseur HL 205* ou équivalent adapté aux caractéristiques de la porte.

Localisation : accès grande salle 2 u.
accès petite salle 1 u.

5.5 Signalétique

Fourniture et pose de plaque en PVC gravé 100 x 100 de couleur conventionnelle modèle *Gravoply* ou équivalent. Fixation par vis.

Localisation : sur porte 9 u.

5.6 Butoir de porte

Fourniture et pose au sol de butoir de porte en aluminium anodisé Ø 37 modèle *Vachette 3737* ou équivalent.

Localisation : porte 10 u.

5.7 Aménagement de placard

Fourniture et pose d'un agencement de placard L 2,00 x H 2,50 x P 0,90 m, comprenant un montant intermédiaire, une étagère pleine largeur et 2 fois quatre étagères en contreplaqué 22 mm stratifié deux faces, chant PVC et support par crémaillère et taquets déplaçables inox.

Localisation : rangement 1 u.

5.8 Trappe d'accès technique

Modification de la trappe existante en office.

Chevêtre existant de 0,75 x 0,75 m conservé.

Cades à feuillure en applique sur le plafond, fermeture par panneau contreplaqué 15 mm avec ferrures et loqueteau coté office.

Trappe de fermeture par panneau contreplaqué 15 mm avec ferrures et isolation par laine de verre 15 cm côté combles, fixé sur cadre de rehausse pour isolation soufflée.

Localisation : office 1 u.

5.9 Plancher technique

Réalisation d'un plancher technique en panneau bois OSB épaisseur 16 mm pour accès et maintenance de la VMC.

Panneaux à rainure et languette, vissés sur solivage existant compris rehausse pour isolation soufflée, sans porte à faux en rive.

Largeur 1,00 m minimum en cheminement et 1,00 m minimum autour de la VMC.

Localisation : combles 15 m².

5.10 Mur décoratif

Fourniture et pose d'un parement décoratif en bois massif, essence au choix du Maître d'Œuvre, à tasseaux 27 x 27 posés verticalement sur tasseaux avec molleton modèle *Swal Acoustic M1 250 cm* en sous face.

Plinthe en partie basse.

Les tasseaux seront chanfreinés et poncés et destinés à recevoir une lasure de finition par le lot n°9 peinture.

Localisation : mur du fond de la grande salle 24 m².

5.11 Plan de lavabo

Fourniture et pose sur tasseaux et console intermédiaire d'un plan de toilettes de 39 mm d'épaisseur en stratifié HPL sur panneau de particules hydrofuges, chant arrondi post formé double.

Finition selon choix du Maître d'œuvre.
Retombée en retrait pour dissimuler console et évacuations.
Étanchéité périphérique par mastic silicone qualité sanitaire.
Découpe pour 2 vasques selon les indications du lot n° 6 Plomberie-Sanitaires.

Localisation : sanitaire Femme 1 u.

5.12 Tablette de fenêtre

Fourniture et pose sur tasseaux de tablette en lamellé-collé, essence au choix du Maître d'Œuvre, de 38 mm d'épaisseur débordante.
Finition par une lasure à charge du lot n°9 Peinture.

Localisation : fenêtre grande salle 10 u.
fenêtre hall et repos 3 u
fenêtre salle d'activités 1 u

5.13 Cloison extensible

Fourniture et pose d'une cloison mobile extensible de marque *ALGAFLEX série 7000* ou équivalente à deux vantaux avec serrure de condamnation, poids de 8 à 10 kg/m², profilé tubulaire 30 x 30 fixé sur ossature existante à vérifier et à renforcer si nécessaire.
Finition tissu classé M1 selon gamme *ALGAFLEX Intemporelle* au choix du Maître d'Œuvre.

Localisation : grande salle 1 u.

5.14 Habillage divers

Réalisation d'habillage, de coffre et de décoration selon nécessité en accord avec le Maître d'Œuvre et les autres lots concernés.

Localisation : corniche de la grande salle 1 u.
coffre tuyaux hall 9 ml.

5.15 Miroir

Fourniture de miroir en glace miroir argent teint clair de 6 mm à bords adoucis.
Fixations murales par boulons avec capuchons inox de recouvrement à visser.

Localisation : sanitaire Femmes 40 x 60 2 u.
sanitaire Hommes 40 x 60 1 u
sanitaire PMR 90 x 40 2 u

5.16 Patère

Fourniture et pose de patère métallique nickelée à hauteur PMR.

Localisation : sanitaire PMR 2 u,

5.17 Tapis brosse

Fourniture et ajustement de tapis anti-salissures marque *Socosystème* en aluminium type *Soco 220* de 17 mm d'épaisseur ou équivalent constitué de bandes d'essuyage sur cadre en aluminium. Coupe à dimension du cadre existant de 59 x 119 cm. Compatible à la circulation des PMR.

Localisation : hall 2 u.

Lot n°6 : Plomberie – Sanitaires

6.1 Branchement d'eau

Mise en place d'un robinet à nez fileté à l'intérieur du chantier destiné à son usage.
Démontage et remise en état de l'installation à l'issue des travaux.

Localisation : à définir. 1 u.

6.2 -Démolition – Dépose

Avant toute opération de dépose, l'entreprise procédera à la fermeture de l'alimentation en eau, à la purge des réseaux et au bouchonnage des réseaux conservés en eau.

Dépose des appareils sanitaires, des alimentations, des évacuations et des accessoires y compris sortie, chargement et évacuation des gravats en déchèterie :

- WC 6 u.
- Lavabo 3 u.
- Urinoirs 2 u.
- Vidoir 1 u.

6.3 Vidange

Vidange des appareils par tuyaux PVC, raccordement sur tuyaux PVC laissés en attente par le lot n° 1 Maçonnerie, bouchons de dégorgement, décompression et toutes sujétions.

Localisation : WC 5 u.
lavabo-lave-mains 5 u.
urinoir 1 u.
vide seau 1 u.

6.4 Distribution

Distribution des appareils à partir des alimentations existantes.

Alimentation en eau froide de tous les appareils.

Alimentation en eau chaude du vide seau.

- En apparent
Par tube cuivre posé sur colliers iso phoniques espacés de 50 cm.
Robinet de coupure et de secteur avec purge.
Traversées de mur et encastrement sous fourreau, rebouchage soigné.

Localisation : WC 5 u.
lavabo-lave-mains 5 u.
urinoir 1 u.
vide seau 1 u.

- En encastré
Par tube multicouche certifié CSTB compris raccords, accessoires, sortie de chape et autres.
Aucun raccord sous dalle ou inaccessible.
Mise en place avant réalisation de la dalle.
Plan de récolement.

Localisation : WC 5 u.
lavabo-lave-mains 5 u.
urinoir 1 u.
vide seau 1 u.

6.5 Cuvette WC

Fourniture et pose de WC siège à l'anglaise *Porcher* type *Ulysse* ou équivalent en porcelaine vitrifiée blanche, abattant simple.

Sortie orientable et pipe de raccordement sur attente laissée par le maçon.

Réservoir 3/6 l en porcelaine vitrifiée blanche, chasse silencieuse NF classe acoustique 1.
Alimentation latérale et robinet d'arrêt chromé.

Localisation : sanitaire *Hommes* et *Femmes* 3 u.

Nota : l'entreprise pourra proposer des cuvettes suspendues marque *Porcher* type *Matura* ou équivalente en porcelaine vitrifiée blanche sur cadre bâti autoportant universel.

6.6 Cuvette WC rehaussée

Fourniture et pose de WC siège à l'anglaise rehaussé marque *Porcher* type *Ulysse* ou équivalent en porcelaine vitrifiée blanche, abattant simple destiné aux PMR.

Sortie orientable et pipe de raccordement sur attente laissée par le maçon.

Réservoir 3/6 l en porcelaine vitrifiée blanche, chasse silencieuse NF classe acoustique 1.

Alimentation latérale et robinet d'arrêt chromé.

Barre d'appui latéral pour PMR.

Localisation : sanitaires PMR 2 u.

Nota : l'entreprise pourra proposer des cuvettes suspendues marque *Porcher* type *Matura* ou équivalente en porcelaine vitrifiée blanche sur cadre bâti autoportant universel.

6.7 Lavabo

Fourniture et pose de lavabo marque *Porcher* type *Matura* de 65 x 50 ou équivalent en grès fin vitrifié blanc sur consoles avec bonde siphon à clapet et tirette.

Robinetterie temporisée eau froide marque *Delabie* type *Tempostop* ou équivalent à débit réglable.

Localisation : sanitaire *Hommes* 1 u.

6.8 Vasque

Fourniture et pose de vasque *Porcher* type *Ulysse* ou équivalent en porcelaine vitrifiée blanche sur plan de lavabo fourni et posé par le lot n° 5 Menuiserie intérieure avec bonde siphon à clapet et tirette.

Découpe du plan par le lot n° 5 Menuiserie intérieure sur les indications données par le présent lot.

Robinet temporisé eau froide marque *Delabie* type *Tempostop* ou équivalent à débit réglable.

Localisation : sanitaire *Femmes* 2 u.

6.9 Lave-mains PMR

Fourniture et pose de lave-mains marque *Porcher* de 37 x 30,5 cm ou équivalent en porcelaine vitrifiée blanche autoportant avec bonde siphon.

Robinetterie temporisée eau froide marque *Delabie* type *Tempostop 2* ou équivalent à débit réglable.

Localisation : WC PMR 1 u.
WC PMR extérieur 1 u.

6.10 Vide seau

Fourniture et pose d'un poste d'eau de service en céramique blanche compris grille plate inox, bonde siphon, bouchon.

Robinetterie mélangeuse avec bec orientable.

Localisation : rangement 1 u.

Lot n°7 : Chauffage central

7.1 Installations conservées

L'installation de chauffage central existante sera partiellement conservée, il s'agit :

- de la chaufferie comprenant :
Une chaudière à gaz Viessman Vitodens 300 WB 3A – 66 Kw de 2006 ;
Un circuit de chauffage radiateurs avec circulateur Grundfos CC1 180/35 ;
Un circuit de chauffage ventilo convecteurs avec circulateur ENERJfluid ES 25-60/180 ;
Un tableau électrique de commande ;
Une production ECS de 300 l ;
Le réseau hydraulique.
- du réseau de radiateur office, hall et salle d'activités constitué :
Du réseau hydraulique ;
Des radiateurs.

L'entreprise proposera au Maître d'Ouvrage les modifications nécessaires au parfait fonctionnement de l'installation.

7.2 Dépose d'installations

Avant toute opération de dépose, l'entreprise procédera à la mise hors tension du tableau de commande, à la fermeture de l'alimentation en eau, à la vidange des réseaux et au bouchonnage des réseaux conservés en eau.

Dépose et évacuation en déchèterie :

- Du réseau de distribution et les radiateurs des sanitaires ;
- Du réseau de distribution et les ventilo-convecteurs de la grande salle.

La dépose sera faite tout en garantissant un chauffage hors gel durant les travaux.

7.3 Réseau gaz extérieur

En coordination avec le lot n° 2 Isolation par l'extérieur, les canalisations de gaz et organes de coupure seront déposés et reposés en lieu et place.

Coupage de l'alimentation et consignation.

Dépose, stockage des éléments en vue de réemploi et évacuation en déchèterie du matériel non réutilisé. Fourniture au lot n° 2 Isolation par l'extérieur du calepinage des points de fixation des réseaux à reposer pour insertion des inclusions.

Fourniture de tuyau gaz conforme à la NF EN 1057.

Pose de tuyau gaz conformément aux prescriptions de la NF DTU 61.1 et aux spécifications ATG B 524.

Fourniture et pose de vanne de coupure sous coffret brise-glace avec identification du circuit.

Fourniture et pose de protection mécanique inox vissées.

Essais d'étanchéité et certificat de conformité.

Localisation : réseau chaufferie en façade ouest 1 u.
réseau office en façade ouest 1 u

7.4 Bases de calcul

L'installateur devra effectuer l'étude thermique de l'installation en tenant compte :

- Du matériel en place conservé ;
- De l'isolation par l'extérieure mise en place ;
- Du remplacement des menuiseries extérieures ;
- Du renouvellement d'air règlementaire des locaux ;
- Des déperditions du bâtiment ;
- De l'apport thermique des utilisateurs et de l'ensoleillement ;
- Du type de fonctionnement des locaux.

Les températures à prendre en compte :

- Température extérieure : - 10°C en hiver
- Température intérieure : 19°C dans les salles et 18°C dans le hall et les sanitaires.

7.5 Réseau de distribution

Réalisation du réseau de distribution en tubes acier qualité chauffage brasé.

Colliers de fixation tous les 50 cm.

Raccordement des réseaux conservés.

Traversées de mur sous fourreau scellé.

Localisation : Sanitaires, grande salle 1 ens.

7.6 Radiateur acier

Pose de radiateur de réemploi révisé de puissance adaptée au local, compris consoles, robinet thermostatique, té de réglage et purge.

Localisation : sanitaire PMR extérieur 1 u
 hall 1 u.
 rangement 1 u.

7.7 Ventilo-convecteur

La puissance, le nombre d'appareils et leur implantation seront déterminés par l'étude thermique validée par le Maître d'Œuvre.

Fourniture et pose de ventilo-convecteur marque *CIAT* type *Major Line* ou équivalent.

Appareil carrossé en ABS et acier galvanisé avec grille de soufflage et de reprise en dessous. Pas d'apport d'air neuf extérieur.

Équipé de 2 tubes raccordés sur réseau de distribution à modifier selon nécessité.

Commande et programmation déportées sur régulation digitale permettant de piloter :

- Les horaires de fonctionnement dans local technique ;
- Les températures selon les plages de fonctionnement dans la grande salle.

Localisation : grande salle 1 ens.

En variante, l'entreprise proposera un système avec de chauffage des radiateurs basse température en acier.

7.8 Isolation

En chaufferie, isolation des tuyaux de chauffage et d'ECS par coquilles en laine minérale marque *Isover* type *Ultimate Alu* ou équivalent épaisseur 30 mm compris coudes et accessoires.

Localisation : chaufferie 1 ens.

7.9 Sonde extérieure

La sonde extérieure sera déposée et reposée pour l'intervention du lot n° 2 Isolation par l'extérieur.

Localisation : façade nord 1 u.

Lot n°8 : Électricité – VMC

Les travaux devront être conformes aux normes en vigueur et toutes remarques formulées postérieurement par le Bureau de Contrôle missionné par la Ville de Vouziers seront reprises. L'installation en place pourra être partiellement réutilisée. Le dernier rapport de vérification réglementaire sera remis à l'entreprise.

8.1 Tableau de chantier

Installation, entretien et dépose d'un tableau de chantier normalisé.

Localisation : à proximité de l'alimentation 1 u.

8.2 Dépose

Dépose de l'ancienne installation électrique compris évacuation.
L'installation en place pourra être ponctuellement réutilisée.
Dépose de la VMC comprise évacuation.

Localisation : local technique 1 ens.
sanitaires et rangement 1 ens.
grande salle 1 ens.

8.3 Principe de distribution

Le réseau électrique sera encastré.
La séparation courant fort / courant faible sera respectée.
Les boîtes de dérivations resteront accessibles et visibles.
Les appareillages seront de marque *LEGRAND* type *Céliane* ou équivalent.

8.4 Alimentation

À partir du disjoncteur ERDF triphasé existant.

Localisation : local technique 1 ens.

8.5 TGBT

Fourniture et mise en place d'un TGBT regroupant l'intégralité de l'installation du bâtiment.
Tableau en tôle électro zinguée avec plastron, rail DIN, dimensionnement avec réserve de 20 %.
Les appareillages, les organes de protection et de commande seront de même marque.

Équipement :

- Les disjoncteurs différentiels 300 mA et 30 mA ;
- Les disjoncteurs unipolaires pour chaque circuit d'éclairage et de PC ;
- Les protections des circuits spécifiques ;
- Les télérupteurs de commande d'éclairage ;
- Les contacteurs de commande ;
- Les disjoncteurs des circuits de commande et de signalisation ;
- Le collecteur de terre ;
- Le repérage et l'identification des circuits ;
- Le bloc de télécommande de l'éclairage de secours ;
- Etc.

Localisation : local technique 1 ens.

8.6 Circuit conservés

Les circuits existants ne présentant pas de non-conformité seront raccordés sur le TGBT.
Ceux présentant des non-conformités seront rénovés.

Circuits identifiés existants à reprendre :

- ECS 1 u
- Cuisine 1 u
- Cuisine extérieur 1 u
- Chalet pétanque 1 u
- PC cuisinière 1 u
- Chaudière 1 u
- PC salle d'activités-salon 1 u
- PC cuisine 1 u
- PC couloir 1 u
- PC hall 1 u
- PC Grande salle 3 u

8.7 Prise de terre et réseau de terre

La prise de terre existante, mesurée à 2 Ω , sera conservée.

L'ensemble de l'installation sera équipée d'un réseau de terre raccordé à la prise de terre existante.

Localisation : local technique 1 ens.

8.8 Liaison équipotentielle

La liaison équipotentielle reliera tous les éléments conducteurs à la borne de prise de terre :

- les canalisations d'alimentation d'eau, de gaz, etc. ;
- les canalisations métalliques du chauffage central ;
- les éléments métalliques accessibles de la construction.

Localisation : bâtiment 1 ens.

8.9 Prise de courant

Les prises de courant existantes seront conservées.

Des nouvelles prises seront installées selon les directives du Maître d'Œuvre.

Les appareillages seront de marque *LEGRAND* type *Céliane* ou équivalent.

Localisation : rangement 2 u.

8.10 Commande d'éclairage

Les appareillages seront de marque *LEGRAND* type *Céliane* ou équivalent.

Les commandes d'éclairage s'effectueront soit :

- par interrupteur en simple allumage ou va et vient télérupteur ;

Localisation : grande salle 5 u.
hall 3 u.
rangement 1 u.
local ménage 1 u.
combles 1 u.
patio 1 u.

- par détecteur de mouvement et temporisation

Localisation : sanitaires 7 u

8.11 Appareils d'éclairage

Les appareils d'éclairage proposés par l'entreprise seront équipés de lampes fluo compactes ou de leds.

Le nombre d'appareils sera prévu pour obtenir un éclairage de :

- 250 lux/m² pour les sanitaires et le hall ;
- 300 lux/m² pour la grande salle. L'entreprise proposera un panachage de luminaires et une disposition de ceux-ci de manière à pouvoir obtenir un éclairage homogène pour chaque circuit de

commande.

Les luminaires seront adaptés à l'usage du local :

- Sanitaires : hublot ou downlight rond en saillie avec détection de présence.
- Hall : plafonnier type *Tubus* ou équivalent avec détection de luminosité.
- Grande salle : luminaires circulaires compacts en saillie ou suspendus par câbles type *Médo Pro 60 led* ou équivalent.

luminaires encastrés dans plafond et dans le bandeau lumineux type *Eco Led rond* de Ø 20 cm ou équivalent.

- Patio : luminaire en applique type *Nova led applique* ou équivalent.

Les sources lumineuses seront adaptées au type de commande et de luminaire. Elles seront de type fluo compact ou à leds.

L'entreprise a toute latitude pour proposer au Maître d'Œuvre des luminaires différents permettant d'atteindre les niveaux d'éclairage demandés, la fonctionnalité et l'aspect décoratif nécessaire à cette salle.

8.12 - Téléphone

Mise en place d'une prise téléphonique encastrée, à partir du réseau existant, selon directive du Maître d'Œuvre.

Localisation : rangement 1 u.

8.13 Éclairage de secours

L'éclairage de sécurité sera conforme au classement de l'établissement : L et N de 4^{ème} catégorie.

Les appareils seront disposés conformément aux exigences réglementaires. Toutes remarques formulées par la Commission de sécurité à l'issue des travaux, seront reprises par l'entreprise.

Les appareils seront de type *Legrand U33* ou *U34* ou équivalents équipés de pictogrammes appropriés.

Les appareils situés dans les locaux non rénovés pourront être conservés.

Télécommande sur l'ensemble du bâtiment pilotable à partir du TGBT.

Localisation : bâtiment 1 ens.

8.14 Alarme incendie

Le sera conforme au classement de l'établissement : L et N de 4^{ème} catégorie.

Système d'alarme incendie de type 4 type *Legrand* ou équivalent alimenté sur réseau électrique, avec télécommande, 3 boîtiers de déclenchement manuel, diffuseurs sonores et lumineux dans les sanitaires PMR.

Localisation : bâtiment 1 ens.

8.15 VMC

Réalisation d'une ventilation mécanique contrôlée double flux sur l'ensemble de l'établissement.

L'entreprise précisera au lot n° 3 Menuiseries extérieures le calibre et le nombre de grilles d'entrée d'air à prévoir dans les menuiseries extérieures.

Le groupe d'extraction sera installé dans les combles avec régulation dans le local technique et commutateur de vitesses dans la grande salle.

Raccordement des condensats au réseau EU à coordonner avec le lot n° 6 Plomberie-sanitaires.

Alimentation avec protection dans TGBT.

Entrée d'air neuf et rejet par sorties de toiture de marque *Poujolat* type *Inox Inox Galactic* ou équivalent compris raccord d'étanchéité.

VMC de marque *ALDES* type *DFS* ou équivalent compris réseau de gaine isolées en combles, bouches d'extraction et d'insufflation à l'intérieur.

Localisation : hall, grande salle, salle d'activités et sanitaires 1 ens.

Lot n°9 : Peinture

9.1 Travaux préparatoires

Décollage mécanique ou chimique sur murs non doublés de la tapisserie y compris complément manuel

<u>Localisation</u> : hall	65 m ² .
grande salle	97 m ² .

Impression sur plaques de plâtre cartonnées compris échafaudage, époussetage, révision des bandes, ratissage, peinture glycérophthalique ou acrylique

<u>Localisation</u> : sanitaires-rangement	109 m ² .
Habillages et raccords	49 m ² .

Préparation soignée des supports existants : lessivage, décapage, dégraissage, ratissage, ponçage, impression, antirouille, etc.

<u>Localisation</u> : plafonds du hall	74 m ² .
murs peints	49 m ² .
murs à peindre	192 m ² .
menuiseries	2 m ² .

9.2 Peinture

Peinture glycérophthalique ou acrylique en deux couches finition soignée : plafonds, murs, boiseries, radiateurs, canalisations. Différents coloris au choix du Maître d'ouvrage.

- Plafond finition mate
Localisation : hall 74 m²
grande salle 160 m²
- Plafond finition satinée
Localisation : sanitaires 22 m².
rangement et local T & M 15 m².
- Murs finition satinée
Localisation : sanitaires 72 m².
rangement et local T & M 55 m².
- Boiseries intérieures finition satinée
Localisation : menuiseries extérieures 56 m².
menuiseries intérieures 65 m².
- Menuiseries extérieures finition satinée
Localisation : fenêtres 45 m².
portes 11 m²
- Parties métalliques
Localisation : tuyaux et radiateurs 10 m².
porte chaufferie 2,30 m².

9.3 Peinture décorative

Sur murs préalablement préparés, mise en place d'une peinture décorative d'aspect sablé-irisé marque *La Seigneurie* type *Savanah* avec vernis de protection, couleurs au choix du Maître d'Œuvre.

<u>Localisation</u> : hall	86 m ² .
grande salle	111 m ² .

9.4 Vernis

Application soignée en deux couches de vernis acrylique satiné incolore sur éléments menuisés préalablement poncés et préparés.

<u>Localisation</u> : grande salle panneau décoratif	24 m ²
tablettes de fenêtre	6 m ²
autres éléments décoratifs	5 m ²

9.5 Rideaux

Les tringles à rideaux à rail simple avec cordon et galet tendeur en place seront réemployées. Le démontage éventuel et la pose seront à charge du présent lot.

Fourniture, façon et pose de rideaux en tissu occultant lavable, classé non feu permanent M1, coloris au choix du Maître d'Œuvre.

<u>Localisation</u> : fenêtres 120 x 175	8 u.
châssis 120 x 165	2 u.
porte-fenêtre 120 x 215	1 u.

Fourniture et pose de tringles à rideaux à rail simple avec cordon et galet tendeur, modèle robuste posé sur équerres vissées au mur, cordon et galet tendeur.

Fourniture, façon et pose de rideaux en tissu occultant lavable, classé non feu permanent M1, coloris au choix du Maître d'Œuvre.

<u>Localisation</u> : châssis 120 x 165	4 u.
porte-fenêtre 120 x 215	2 u.

Fourniture, façon et pose de rideaux en tissu occultant lavable, classé non feu permanent M1, coloris au choix du Maître d'Œuvre.

Rideaux posés sur tringle ordinaire ou bande Velcro.

<u>Localisation</u> : issue de secours 100 x 215	2 u.
--	------

9.6 - Nettoyage général :

Nettoyage soigné général du chantier compris les appareils sanitaires, les miroirs, les vitres et tout ce qui le nécessite.

1 ens.

Lu et accepté

A....., le

Cachet et signature de l'entreprise